



<p>Membres du Comité Directeur</p>	<p>Président :Julien BLATECKY Secrétaire Générale :Marie DORMONT Secrétaire Adjoint : Christophe LOPEZ Trésorier : Patrick KIEFER Trésorier Adjoint : Hervé PACIEL</p> <p>Vice-Président secteur Alsace : Nadège DELZONGLE Vice-Président secteur Champagne-Ardenne : Philippe DORMONT Vice-Président secteur Lorraine : Francis HUE</p>	<p>Cécile ADT - Médecin Gérard BRISSAUD Bruno DEPART Jean-Bernard DUVAL Robert FAIVRE Mathieu FRATH Roland LANGAS Alexandra PARIZEL Jocelyne PETIT Jacky SOUDANT Isabelle TRONQUOY</p>	<p><u>Absents :</u> Tatiana MOYSES</p>
<p>Clubs représentés</p>	<p>Secteur Alsace : (16 clubs) COMPAGNIE D'ARC LINGOLSHEIM ARCHERS DE HAGUENAU LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN COMPAGNIE D'ARCHERS D'HERRLISHEIM CIE D'ARCHERS DU PAYS DE HANAU FOYER CLUB JEUNES DU ZORNTHAL LES ARCHERS DE SELESTAT CIE ARCHERS DE WISSEMBOURG ARCHERS DU CERCLE RIXHEIM LES ARCHERS ST GEORGES BRUNSTAT ARC CLUB STE CX PLAINE COMPAGNONS DU HOHLANDBOURG SOCIETE DE TIR A L'ARC MULHOUSE MULHOUSE C.A.B. LES ARCHERS DE VOLGELSHEIM ARCHERS DE LA ROSERAIE</p> <p>Secteur Champagne-Ardenne : (29 clubs) LA FLECHE SEDANAISE COMPAGNIE CHARLES DE GONZAGUE RETHEL SPORTIF TIR A L'ARC LES ARCHERS TROYENS ARCHERS VAL DE BARSE FOYER DES JEUNES JEAN VILAR ARCHERS DU TEMPLE LES ARCHERS DU PEAGE LES ARCHERS OTHEENS LES ARCHERS DES PRES DORES LES ARCHERS DE ST BERNARD ROMILLY SPORTS - 10 LES ARCHERS DE L'ETOILE CIE ARC DU CHAOURCOIS LES ARCHERS BRIENNOIS CLUB EPERNAY TIR A L'ARC CIE D'ARC DE REIMS COMPAGNIE D'ARC DES VALLONS D ARGONNE LES ARCHERS CHALONNAIS CIE DES ARCHERS VERTUSIENS COMPAGNIE D'ARC DE FISMES ARCHERIE DES GOTHES LES ARCHERS DE LA SUIPPE 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE CHALONS EN CHAMPAGNE LES ARCHERS DE MAREUIL SUR AY 1ERE COMPAGNIE D'ARC ECLARON LES ARCHERS DES SOURCES S.L.O. TIR A L'ARC LA FLECHE BRAGARDE</p>	<p>Secteur Lorraine : (47 clubs) 1 CIE DE TIR A L ARC DE NANCY CIE D ARC DE CONFLANS EN JARNISY OFP SECTION TIR A L ARC CLUB DES ARCHERS DE VARANGEVILLE ARCHER CLUB HAUCOURT MOULAINE 1ERE COMPAGNIE DES ARCHERS ST NICOLAS DE PORT LES ARCHERS LUNEVILLOIS LA FLECHE D ARFFRIQUE LUDREENNE 1ERE CIE D'ARC DU TOULOIS COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE DOMBASLES CIE D'ARC DE SEICHAMPS 1 CIE VANDOEUVRE LES ARCHERS DU SANON CLUB ARCHERS MUSSIPONTAINS PONT SAINT VINCENT LES ARCHERS SANS LIMITE LES FLECHES BARISIENNES LES ARCHERS DU VERDUNOIS LES ARCHERS DES COTES DE MEUSE CIE D ARC DES SEIGNEURS DE BREUX LES ARCHERS COMMERCIEIS ARC CLUB BOULIGNY LES ARCHERS DE MARLY-POURNOY LA CHETIVE ENTENTE SPORTIVE HAGONDANGE LES ARCHERS DU ST QUENTIN ASC METZ 1ERE COMPAGNIE D'ARC HAYANGE SOCIETE DE TIR SPORTIF DIEUZE ARCHERS GORZIENS MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'AMANVILLERS CIE ARCHERS BOUZONVILLE L'ARC FAULQUINOIS LES ATHABASCANS MONTIGNY LES METZ ARS SUR MOSELLE OLYMPIQUE PREMIERE COMPAGNIE D'ARC DE SARREBOURG CIE ARC FOLSCHVILLER 1CTA DE THIONVILLE LES ARCHERS DE CREUTZWALD 1ERE COMPAGNIE DE TIR A L'ARC SARREGUEMINES EST TIR A L ARC LES ARCHERS MIRCURTIENS 1ERE COMPAGNIE DES HAUTES VOSGES 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE SAINT DIE DES VOSGES 1ERE CIE D'ARCHERS D'EPINAL VALLEE DES LACS LA FLECHE THERMALE CIE ARCHERS NEUFCHATEAU</p>	
<p>Invités</p>	<p>Jean-Michel CLEROY, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc (Excusé) Christian RICHTON, Secrétaire du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand-Est (Excusé) Franck LEROY, Président du Conseil Régional Grand-Est (Excusé)</p> <p>Les président(e)s des Comités départementaux invités : Ardennes (Daniel BOIZET) ; Aube (Jean-Luc LEFEVRE) ; Marne (Gérard BRISSAUD) ; Haute-Marne (Absent) ; Meurthe-et-Moselle (Caroline IMBERT) ; Moselle (Marie-Pierre PLEIS) ; Bas-Rhin (Absent) ; Haut-Rhin (Yvette CORNIAUX) ; Vosges (Adeline BLAISON) ; Meuse (Alexandra PARIZEL)</p> <p>Robert BISCHOFF, Jennifer FRANCOIS (excusée), Solenne THOMAS (absente) Conseillers Techniques Régionaux</p>		



Le Président, Julien BLATECKY, procède à la vérification du pointage des clubs inscrits à l'Assemblée générale Extraordinaire du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand-Est. A cette heure, 92 clubs représentants 353 voix sont présents. Le quorum étant constitué, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 10h07.

L'ordre du jour se décline comme suit :

1. Contrôle des pouvoirs et quorum
2. Accueil du président
3. Vote du règlement intérieur du CRTA GE
4. Vote des statuts du CRTA GE

1. Contrôle des pouvoirs et quorum

Après l'accueil au greffe des présidents et représentants de clubs, le pointage indique 92 clubs présents, ce qui représente 353 voix sur 435 voix possibles.

Le quorum est atteint puisqu'il faut un minimum de 218 voix.

2. Accueil du président

Le président, Julien BLATECKY, ouvre la séance en remerciant les présidents et représentants de clubs de leur présence pour la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Il continue par excuser les représentants de la FFTa (Jean-Michel CLEROY et Dominique OHLMANN) qui ne peuvent être présents ainsi que la Région Grand-Est, par Franck LEROY, qui ne peut être représentée.

Il tient à observer une minute de silence en hommage aux personnes disparues récemment :

Mme FREY, Sportive de Haut-Niveau à l'international

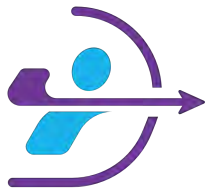
M SENCIER, Entraîneur

M MENTOURI, Arbitre

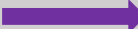
Il termine par énoncer le déroulé de l'Assemblée Générale.

3. Vote du règlement intérieur du CRTA GE

Le président, Julien BLATECKY, procède à la lecture des modifications du règlement intérieur. Les documents sont parvenus aux présidents de clubs, une semaine avant la tenue de l'Assemblée Générale.




Le président annonce le vote à main levée des modifications du règlement intérieur du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand-Est.

Nombre de clubs représentés : 92	Nombre de voix : 353
Abstention : 0	Contre : 0
 Voté à l'unanimité	

4. Vote des statuts du CRTA GE

Le président, Julien BLATECKY annonce les modifications des statuts du Comité Régional. Ces documents ont été envoyés aux présidents de clubs, une semaine avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Le président annonce le vote à main levée des modifications des statuts du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand-Est.

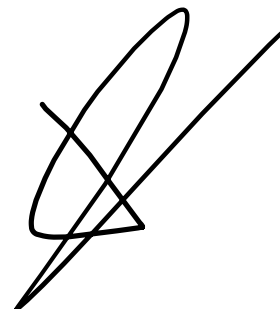
Nombre de clubs représentés : 92	Nombre de voix : 353
Abstention : 0	Contre : 0
 Voté à l'unanimité	

Tous les points de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Extraordinaire du CRTA Grand-Est ayant été abordés, la séance est close à 10h19.

Julien BLATECKY
Président du CRTA-GE



Marie DORMONT
Secrétaire Générale





Membres du Comité Directeur	<p>Président :Julien BLATECKY Secrétaire Générale :Marie DORMONT Secrétaire Adjoint : Christophe LOPEZ Trésorier : Patrick KIEFER Trésorier Adjoint : Hervé PACIEL</p> <p>Vice-Président secteur Alsace : Nadège DELZONGLE Vice-Président secteur Champagne-Ardenne : Philippe DORMONT Vice-Président secteur Lorraine : Francis HUE</p>	<p>Cécile ADT - Médecin Gérard BRISSAUD Bruno DEPART Jean-Bernard DUVAL Robert FAIVRE Mathieu FRATH Roland LANGAS Alexandra PARIZEL Jocelyne PETIT Jacky SOUDANT Isabelle TRONQUOY</p>	<p><u>Absents :</u> Tatiana MOYSES</p>
Clubs représentés	<p>Secteur Alsace : (16 clubs) COMPAGNIE D'ARC LINGOLSHEIM ARCHERS DE HAGUENAU LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN COMPAGNIE D'ARCHERS D'HERRLISHEIM CIE D'ARCHERS DU PAYS DE HANAU FOYER CLUB JEUNES DU ZORNTHAL LES ARCHERS DE SELESTAT CIE ARCHERS DE WISSEMBOURG ARCHERS DU CERCLE RIXHEIM LES ARCHERS ST GEORGES BRUNSTAT ARC CLUB STE CX PLAINE COMPAGNONS DU HOHLANDBOURG SOCIETE DE TIR A L'ARC MULHOUSE MULHOUSE C.A.B. LES ARCHERS DE VOLGELSHEIM ARCHERS DE LA ROSERAIE</p> <p>Secteur Champagne-Ardenne : (29 clubs) LA FLECHE SEDANAISE COMPAGNIE CHARLES DE GONZAGUE RETHEL SPORTIF TIR A L'ARC LES ARCHERS TROYENS ARCHERS VAL DE BARSE FOYER DES JEUNES JEAN VILAR ARCHERS DU TEMPLE LES ARCHERS DU PEAGE LES ARCHERS OTHEENS LES ARCHERS DES PRES DORES LES ARCHERS DE ST BERNARD ROMILLY SPORTS - 10 LES ARCHERS DE L'ETOILE CIE ARC DU CHAOURCOIS LES ARCHERS BRIENNOIS CLUB EPERNAY TIR A L ARC CIE D'ARC DE REIMS COMPAGNIE D'ARC DES VALLONS D ARGONNE LES ARCHERS CHALONNAIS CIE DES ARCHERS VERTUSIENS COMPAGNIE D'ARC DE FISMES ARCHERIE DES GOTHES LES ARCHERS DE LA SUIPPE 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE CHALONS EN CHAMPAGNE LES ARCHERS DE MAREUIL SUR AY 1ERE COMPAGNIE D'ARC ECLARON LES ARCHERS DES SOURCES S.L.O. TIR A L'ARC LA FLECHE BRAGARDE</p>	<p>Secteur Lorraine : (47 clubs) 1 CIE DE TIR A L ARC DE NANCY CIE D ARC DE CONFLANS EN JARNISY OFP SECTION TIR A L ARC CLUB DES ARCHERS DE VARANGEVILLE ARCHER CLUB HAUCOURT MOULAINE 1ERE COMPAGNIE DES ARCHERS ST NICOLAS DE PORT LES ARCHERS LUNEVILLOIS LA FLECHE D ARFFRIQUE LUDREENNE 1ERE CIE D'ARC DU TOULOIS COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE DOMBASLES CIE D'ARC DE SEICHAMPS 1 CIE VANDOEUVRE LES ARCHERS DU SANON CLUB ARCHERS MUSSIPONTAINS PONT SAINT VINCENT LES ARCHERS SANS LIMITE LES FLECHES BARISIENNES LES ARCHERS DU VERDUNOIS LES ARCHERS DES COTES DE MEUSE CIE D ARC DES SEIGNEURS DE BREUX LES ARCHERS COMMERCIEIS ARC CLUB BOULIGNY LES ARCHERS DE MARLY-POURNOY LA CHETIVE ENTENTE SPORTIVE HAGONDANGE LES ARCHERS DU ST QUENTIN ASC METZ 1ERE COMPAGNIE D'ARC HAYANGE SOCIETE DE TIR SPORTIF DIEUZE ARCHERS GORZIENS MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'AMANVILLERS CIE ARCHERS BOUZONVILLE L'ARC FAULQUINOIS LES ATHABASCANS MONTIGNY LES METZ ARS SUR MOSELLE OLYMPIQUE PREMIERE COMPAGNIE D'ARC DE SARREBOURG CIE ARC FOLSCHVILLER 1CTA DE THIONVILLE LES ARCHERS DE CREUTZWALD 1ERE COMPAGNIE DE TIR A L'ARC SARREGUEMINES EST TIR A L ARC LES ARCHERS MIRCURIENS 1ERE COMPAGNIE DES HAUTES VOSGES 1ERE COMPAGNIE D'ARC DE SAINT DIE DES VOSGES 1ERE CIE D'ARCHERS D'EPINAL VALLEE DES LACS LA FLECHE THERMALE CIE ARCHERS NEUFCHATEAU</p>	
Invités	<p>Jean-Michel CLEROY, Président de la Fédération Française de Tir à l'Arc (Excusé) Christian RICHTON, Secrétaire du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand-Est Franck LEROY, Président du Conseil Régional Grand-Est (Excusé)</p> <p>Les président(e)s des Comités départementaux invités : Ardennes (Daniel BOIZET) ; Aube (Jean-Luc LEFEVRE) ; Marne (Gérard BRISSAUD) ; Haute-Marne (Absent) ; Meurthe-et-Moselle (Caroline IMBERT) ; Moselle (Marie-Pierre PLEIS) ; Bas-Rhin (Absent) ; Haut-Rhin (Yvette CORNIAUX) ; Vosges (Adeline BLAISON) ; Meuse (Alexandra PARIZEL)</p> <p>Robert BISCHOFF, Jennifer FRANCOIS (excusée), Solenne THOMAS (absente) Conseillers Techniques Régionaux</p>		



Le Président, Julien BLATECKY, procède à la vérification du pointage des clubs inscrits à l'Assemblée Générale Ordinaire du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand-Est.

A cette heure, 92 clubs représentant 353 voix sont présents. Le quorum étant constitué, l'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 10h20.

L'ordre du jour se décline comme suit :

1. Contrôle des pouvoirs et quorum
2. Accueil du président
3. Désignation des scrutateurs
4. Approbation du PV de l'AG précédente
5. Rapport moral
6. Élection complémentaire des membres du codir
7. Élection des délégués de club
8. Rapports d'activité des commissions
9. Rapport financier et des réviseurs aux comptes
 - Vote de décharge du trésorier
 - Nommer les nouveaux réviseurs aux comptes
10. Vote de décharge au Comité Directeur
11. Vote de la part régionale 2024 - 2025
12. Budget prévisionnel
13. Questions
14. Prestation de serment des arbitres
15. Remise de distinctions

1. Contrôle des pouvoirs et quorum

Après l'accueil au greffe des présidents et représentants de clubs, le pointage indique 92 clubs présents, ce qui représente 353 voix. Le quorum est atteint puisqu'il faut un minimum de 218 voix.

2. Accueil du président

Le président, Julien BLATECKY, ouvre la séance en remerciant les présidents et représentants de clubs de leur présence pour la tenue de l'Assemblée Générale. M Christian RICHTON représente le CROS GRAND EST par sa qualité de secrétaire. Il continue par excuser les représentants de la FFTA (Jean-Michel CLEROY et Dominique OHLMANN) qui ne peuvent être présents ainsi que la Région Grand-Est, par Franck LEROY, qui ne peut être représentée.

Il tient à observer une minute de silence en hommage aux personnes disparues récemment :

- Mme FREY, Sportive de Haut-Niveau à l'international
- M SENCIER, Entraîneur
- M MENTOURI, Arbitre

Il termine par énoncer le déroulé de l'Assemblée Générale.




3. Désignation des scrutateurs

Le président, Julien BLATECKY, procède à l'appel de scrutateurs pour le vote de l'Assemblée Générale. 2 personnes se proposent, aucune objection de l'assemblée n'est formulée.

Nom, prénom	Club/Compagnie	Département
Caroline IMBERT	CD 54	54
Giulia VALLELIAN	S.L.O. TIR A L ARC BETTANCOURT	52

4. Approbation du PV de l'AG précédente

Le président annonce le vote à main levée du PV de l'Assemblée Générale précédente : 2023.

Nombre de clubs représentés : 92	Nombre de voix : 353
Abstention : 0	Contre : 0
 Voté à l'unanimité	

5. Rapport moral

Le président, Julien BLATECKY, effectue son rapport moral en balayant l'année écoulée :

L'année 2024 qui démarre est une année olympique, c'est surtout Paris 2024. C'est aussi synonyme de renouvellement des instances dont le Comité Régional. Ainsi cette année 2023 était la dernière année pleine pour notre équipe et nous faisons notre maximum pour remplir les grands objectifs que nous nous étions fixés. Intéressons-nous tout d'abord à nos objectifs qui concernent les changements dans notre structure.

Depuis le début de l'année 2023, nous préparons les démarches pour obtenir les aides afin de financer le recrutement de deux agents de développement. Ainsi en septembre 2023, nous avons recruté Jennifer François et Solenne Thomas en CDI à temps partiel. L'objectif est double : préparer le prochain départ à la retraite de Robert Bischoff mais aussi faciliter et améliorer le développement du tir à l'arc dans la région Grand Est. Nous remercions la DRAJES pour le soutien financier pour ces embauches et nous espérons une aide prochaine de la FFTA.

Une fois le temps de ces longues démarches terminées, nous nous sommes attelés à la révision de nos statuts et de notre règlement intérieur. Plusieurs objectifs étaient fixés pour cette refonte :

- Mise à jour cosmétique et technique
- Mise en conformité avec les nouveaux statuts de la FFTA
- Simplifier les élections et la constitution de listes
- Simplifier le fonctionnement du comité avec l'instauration des ateliers de projets dans le règlement
- Impliquer plus fortement les comités départementaux



Cette implication plus forte des comités départementaux va se poursuivre très prochainement puisqu'ils vont être invités sur nos outils de collaboration et des ateliers réguliers vont être organisés avec eux.

Concernant la partie sportive, la commission sportive avec ses différentes composantes (tradition, parcours, tir olympique) vous a préparé un rapport détaillé de toutes les actions qui ont eu lieu cette année et les palmarès tout à fait remarquables de certains archers que nous allons mettre à l'honneur.

Pour les formations, la commission formations a travaillé toute l'année pour que le plus de formations possibles se tiennent et soient le plus rempli possible, et c'est mission accomplie. De même que pour les premières formations para-tir à l'arc qui ont été un franc succès.

Vous avez reçu les rapports des différentes commissions avec la convocation et nous y reviendrons un peu plus tard sous la forme de questions/réponses.

Pour cette année 2024 qui démarre, en plus de la poursuite de nos actions engagées sur le plan sportif, des formations et de l'arbitrage, nous souhaitons continuer à amplifier le développement du tir à l'arc dans notre région, en investissant dans nos salariés et notamment en transformant progressivement le temps partiel en temps complet. Nous allons aussi profiter des animations dues à cette année olympique pour organiser des événements qui vont sortir de l'ordinaire, notamment au lac de la Madine lors du weekend du passage de la flamme olympique.

Julien Blatecky

Question : Concernant la charge administrative évoquée, ne serait-il pas pertinent d'avoir des personnes administratives embauchées pour aider les bénévoles ?

Réponse : C'est une possibilité à envisager pour soulager la charge administrative des bénévoles du comité directeur.

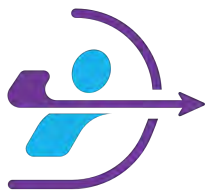
6. Élection complémentaire des membres du codir

Le président, Julien BLATECKY, informe qu'un appel à candidatures a été lancé pour compléter le Comité Directeur à la suite des démissions et défections de reprises de licences. Il n'y a pas eu de candidats pour les postes proposés. Le comité directeur se compose à ce jour de 19 membres.

Cédric PONOMA des archers de la Roseraie, propose son aide ponctuelle.

7. Élection des délégués de clubs

Le président, Julien BLATECKY, informe qu'un appel à candidatures a été lancé pour représenter les clubs lors de l'Assemblée Générale de la FFTA. Le vote se déroule à bulletins secrets. Il y a 92 clubs représentés soit 353 voix.



Nom Prénom	Licence	Ville du Club	Dpt	Pour	Contre	Elu
BLATECKY Julien	0621255C	FAULQUEMONT	57	346		Elu
CELLIER Lionel	0719053U	TOUL	54	328		Elu
DELHAYE Pierrick	0969964J	SUIPPES	51	341		Elu
DELZONGLE Nadège	0638904L	OBERNAI	67	351		Elu
KIEFER Patrick	0730006K	MONTIGNY-LES-METZ	57	286		Elu
LOPEZ Christophe	468398D	MONTIGNY-LES-METZ	57	247		suppléant

8. Rapports d'activité des commissions

Les présidents de clubs ont reçu les bilans des commissions joints à la convocation pour l'Assemblée Générale (voir documents joints). Les responsables de commissions prennent la parole à tour de rôle dans le but de compléter leurs documents transmis et d'instaurer un dialogue de questions-réponses.

Commission Sportive

C.LOPEZ prend la parole. Il résume les actions.

Question : Quels sont les quotas du GRJ et les conditions d'entrée ?

Réponse : C.LOPEZ renvoie aux documents de cadrage des GRJ.

Question : Signalement du problème de remontée des résultats du CF3D, un archer médaillé a été oublié.

Réponse : Il y a eu un problème de remontée de la base fédérale concernant l'enregistrement des résultats de ce concours. Nous nous excusons pour le manque sur la liste des médaillés.

Question : Il y a peu de communication sur les clubs ETAF-R, quel est le devenir de ces clubs ?

Réponse : R.BISCHOFF répond sur l'évolution des clubs ETAF-R et rappelle les règles d'accès.

Question : Pouvez-vous préciser l'organisation du CR Salle (secteur, date, lieu, candidature) ?

Réponse : La date est fixée au 1^{er} week-end de février pour le CR Salle. En ce qui concerne le lieu, un calendrier prévoit de faire tourner les secteurs et le cahier des charges fixe les règles d'accueil. Le but étant qu'un maximum de clubs puisse se positionner pour l'organisation du CR Salle.

Commission Tradition

Jacky SOUDANT résume les différentes activités qui ont eu lieu en 2023 et auront lieu à la saison 2024.



Commission Parcours

Marie DORMONT résume les activités de la commission Parcours (Championnats Régionaux, Podiums Nationaux) et dresse le bilan des évolutions du nombre d'archers en tirs de Parcours.

Elle présente ses excuses pour les problèmes de remontées des résultats du championnat de France de tir 3D 2023 à Bourg-Saint-Maurice avec le podium de :

Pascal MANGIN, Epinal 1^{er}, médaillé d'argent en senior 3 arc chasse

Toutes nos félicitations !

Elle rappelle l'existence de l'aide de 500 euros pour l'organisation des CR et l'aide aux archers faisant leur premier parcours. Une communication sera refaite à tous les présidents des clubs concernant ce dernier point.

Commission Formation

Matthieu FRATH énonce les diverses formations des saisons.

Question : pourquoi la formation sur le para-tir à l'arc datant de décembre 2022 n'est pas validé pour ceux qui ne sont pas entraîneurs ?

Réponse : A l'AG de la FFTA, les délégués demanderont à faire reconnaître la formation PARA TIR A L'ARC de décembre 2022 pour les bénévoles qui ne sont pas entraîneurs.

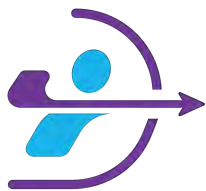
Prise de parole des invités

M Christian RICHETON, secrétaire du CROS GE, prend la parole. Il remarque que les statuts ont été révisés et que le nombre de licencié stabilisé. Il nous en félicite.

Il évoque les Jeux Olympiques et cette année particulière. Il n'oublie pas l'engagement des bénévoles.

La séance est levée à 12h06 pour la pause méridienne.

La séance reprend à 14h05



Mot du Président

J.BLATECKY annonce qu'il ne se représentera pas et lance un appel à candidature pour l'AG électorale de novembre 2024. Il explique le rôle du Président du CRTA et énumère ses tâches pour créer une fiche de poste :

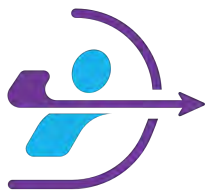
Fiche de poste - Président CRTA

Missions :

- Constitue une équipe
- Garant de l'application des statuts et du règlement
- Représente la région auprès des instances nationales
- Représente le CRTA sur les championnats
- Responsable hiérarchique des salariés du CRTA
- Anime l'équipe et veille à son bon fonctionnement
- Impulse des idées et une orientation générale
- Arbitre les problématiques régionales
- Garant de la bonne tenue des comptes avec le trésorier
- Veille à ce que la politique régionale décidée avec le comité soit bien suivie et appliquée
- Participe à la construction et au financement des projets
- Défend les projets devant les instances de financement en amont et à postériori
- Reçoit et traite le courrier
- Veille à l'image du CRTA
- Doit faire des choix de ce qui pourrait être délégué
- La représentation locale peut être déléguée aux Vice-présidents
- La gestion opérationnelle des salariés peut être déléguée à la tête de l'ETR (bénévole et salarié)
- La construction de projets peut être déléguée à des groupes de travail
- La communication et l'image du CRTA peut être déléguée à la commission communication

Temps à consacrer :

- Des réunions environ bimensuelles du Codir et du bureau pour une moyenne de 3h / réunion
- Certaines réunions de commission auxquelles il faut essayer d'assister pour une moyenne de 3h / réunion
- Un traitement hebdomadaire des mails et des courriers pour environ 1 à 2h par semaine en fonction du volume
- Des urgences à arbitrer mensuellement pendant environ 2h à chaque fois
- La communication bimensuelle
- Assurer (édito et live) pour 4h au total pour les deux éléments
- Au moins 3 journées par an à la FFTA
- Environ 4 à 8h de préparation et de saisie des aides, ainsi que 1 à 2h d'entretien par organisme financeur, avant et après l'aide, ou chaque année si c'est une aide pluri annuelle
- Tout le temps restant à investir est à consacrer aux projets concrets, et au travail de représentation



Il précise qu'il y aura la constitution d'une liste de personnes intéressées pour intégrer la liste d'un candidat au poste. Cette liste sera fournie à la ou les personne(s) - tête de liste qui en feront la demande.

Question : Au vu des nombreuses tâches administratives, ne faudrait-il pas embaucher un directeur administratif ?

Réponse : Cette piste pourrait être envisagée.

Rapports d'activité des commissions (suite)

Commission Arbitrage

Nadège DELZONGLE résume les activités de la commission d'arbitrage. Elle rappelle qu'il y aura le poste PCRA et ceux des Adjoints de secteur à renouveler à l'AG électorale.

Concernant les **commissions Communication, Labellisation, Médicale, Para-tir à l'arc**, il n'y a pas de points à aborder. Il n'y a pas d'autres questions concernant les commissions.

9. Rapport financier et des réviseurs aux comptes - vote de décharge du trésorier - nommer les nouveaux réviseurs aux comptes

Le trésorier, Patrick KIEFER, présente et commente les comptes de l'année 2023. Le bilan et le compte de résultat sont en annexes du présent procès-verbal.

Le président, Julien BLATECKY demande aux réviseurs aux comptes de lire leur rapport de contrôle de l'exercice clos au 31 décembre 2023.


Réviseurs aux comptes :

- Yvette CORNIAUX
- Victor DA FONSECA

Victor DA FONSECA procède à la lecture du rapport des réviseurs aux comptes, atteste d'une bonne gestion, sans anomalie et propose à l'Assemblée Générale de donner quitus au Trésorier.

Le président, Julien BLATECKY, demande à l'assemblée de voter la décharge au Trésorier.

Le vote s'effectue à main levée.

Nombre de clubs représentés : 92	Nombre de voix : 353
Abstention : 0	Contre : 0
 Voté à l'unanimité	



De nouveaux réviseurs aux comptes sont nommés pour l'exercice 2024 :

- Victor DA FONSECA
- Yvette CORNIAUX

10. Vote de décharge au Comité Directeur

Le président, Julien BLATECKY, demande à l'assemblée de voter la décharge au Comité Directeur.

Le vote s'effectue à main levée.

Nombre de clubs représentés : 92	Nombre de voix : 353
Abstention : 0	Contre : 0
Voté à l'unanimité	

11. Vote de la part régionale 2024 – 2025

Le président, Julien BLATECKY, annonce le maintien de la part régionale comme l'année précédente.

Licences	Adulte sans pratique	Adulte pratique club	Adulte compétition	Jeune	Poussin	Découverte	Conventions ²
Part CRTA	17 €	21 €	22 €	14 €	14 €	3 €	2 €

Nombre de clubs représentés : 92	Nombre de voix : 353
Abstention : 1 La Flèche Thermale (2 voix)	Contre : 0
Voté pour 351 voix	

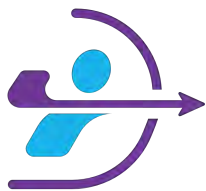
Question : Y-aura-t-il des augmentations ? Pourquoi ne pas augmenter la part régionale pour faire plus d'actions ?

Réponse : Il n'y a pas d'augmentation pour le moment, rien ne le justifie. La FFTA a augmenté sa part de 4€, nous ne souhaitons pas augmenter davantage.

12. Budget prévisionnel

Patrick KIEFER explique le budget prévisionnel. Il est voté à main levée.

Nombre de clubs représentés : 92	Nombre de voix : 353
Abstention : 0	Contre : 0
Voté à l'unanimité	



13. Questions

Question inscrite à l'ordre du jour par la Présidente des archers Mussipontins :

Est-il possible de revenir sur l'incident des Championnats Régionaux salle 2022 et sur la sanction ?

Réponse : Pour faire suite à votre demande d'informations concernant concours régional salle qui s'est tenu à Pont-à-Mousson en 2023, il vous avait été notifié une sanction vous empêchant de poser une candidature pour le prochain championnat régional. Il avait été évoqué plusieurs points ayant conduit à cette décision : le déroulement chaotique de certaines phases de la compétition en raison notamment de la configuration de la salle ne permettant pas un recul suffisant pour placer à la fois du public et les archers en attente de se rendre sur le pas de tir, et enfin le comportement d'un membre de votre staff qui, entre autres éléments, a eu des propos très déplacés, voire insultants, qui ont conduit au départ d'une des arbitres du pas de tir. Comportement qui a persisté malgré de multiples demandes faites à cet archer de quitter le pas de tir en raison notamment de ce comportement. Il me semble important de noter que cette sanction a été prononcée car elle s'appuie sur au moins 3 rapports écrits de 3 personnes différentes, et des rapports oraux, et dont les faits décrits se corroborent et me semblent suffisamment notables pour faire l'objet d'une sanction. En l'occurrence : l'interdiction de poser une candidature pour le prochain championnat régional. Cependant cette sanction reste à relativiser. Premièrement elle ne porte que sur la prochaine organisation. Et deuxièmement, vous n'êtes pas sans savoir que dans tous les cas l'organisation des championnats régionaux est tournant à la fois sur toute la région, mais aussi entre les clubs des différents secteurs ayant des salles adaptées. Ainsi, dans tous les cas, il était peu probable que votre club obtienne l'organisation du championnat régional salle suivant. Ce qui réduit finalement largement la portée de la sanction, quasiment à néant. Malgré tout, je tiens tout de même à vous préciser que depuis que cette notification vous a été faite, notre cahier des charges a été assoupli avec la suppression des doubles mixtes. Mais pour pouvoir poser une nouvelle candidature à l'avenir, votre club devra démontrer en pratique sa capacité à installer une zone pour le public qui soit clairement séparée de la zone d'attente des archers afin d'éviter qu'une situation comme celle-ci se reproduise. Enfin, le comportement dont a fait preuve votre archer, membre de votre staff, était à mes yeux inadmissible et ne doit en aucun cas se reproduire.

Question : Concernant les aides financières, pourquoi faut-il faire la demande pour les équipes ?

Réponse : Une équipe représente le club donc la somme est versée au club. Cela est plus simple au niveau de l'organisation de la trésorerie et de la gestion des aides.

Question : Que doit-on faire avec la présence des téléphones sur les pas de tir ?

Réponse : L'utilisation des téléphones est modifiée par la FFTA. Ils sont autorisés à la ligne d'attente uniquement pour l'utilisation des applications de suivi de tirs et des scores.



Question : L'organisation de parcours devient difficile à cause des difficultés de communication avec l'ONF. Est-ce que la région peut intervenir ?

Réponse : Nous pouvons essayer de vous accompagner lors des échanges.

14. Prestation de serment des arbitres

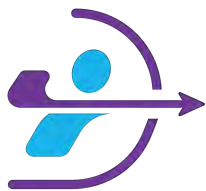
La PCRA Nadège DELZONGLE procède à la prestation de serment des arbitres :

Elise GUILBERT lit le serment au nom de tous.

Prénom, Nom	Dépt.	Club/Compagnie	Option
Stéphanie BARTHELEMY	68	STAM Mulhouse	Arbitre Fédéral Option Campagne
Pascal CRETOL	10	Foyer St Jean Vilar	Arbitre Fédéral Option Campagne
François-Xavier GOUTALIER-LAUVERJAT	67	Compagnons d'Arc de Lingolsheim	Arbitre Fédéral Option Cibles
Camille MOREL	67	Archers de la Haute Ehn	Arbitre Fédéral Option Cibles
Elise GUILBERT	10	Archers du Temple	Jeune Arbitre Fédéral Option Cibles

15. Remise de distinctions

Le président, Julien BLATECKY procède à la remise des distinctions de la FFTA. Il y en a 24 : 1 « Or », 7 « Argent » et 16 « Bronze » pour les catégories « Arbitre, Dirigeant et Entraîneur ».



NOM Prénom	Type	Échelon	Club
HUE Francis	Arbitres	Échelon Or	0654071 - 1ERE COMPAGNIE DES ARCHERS
GASSER Michel	Arbitres	Échelon Argent	0667147 - LES ARCHERS DE LA HAUTE EHN
VON KANEL Pascal	Arbitres	Échelon Argent	0657114 - LA FLECHE BITCHOISE
BIZIEUX Pascal	Arbitres	Échelon Bronze	0668187 - MULHOUSE C.A.B.
BOIZET Daniel	Arbitres	Échelon Bronze	0608005 - RETHEL SPORTIF TIR A L'ARC
BRUGGER Jean-Paul	Arbitres	Échelon Bronze	0657132 - CIE ARC FOLSCHVILLER
REDELSPERGER Jennifer	Arbitres	Échelon Bronze	0668190 - LES ARCHERS DE VOLGELSHEIM
SCHOTT Jean-Claude	Arbitres	Échelon Bronze	0667163 - CIE ARCHERS DE WISSEMBOURG
MULLER Patrice	Autres	Médaille du bénévole	0667163 - CIE ARCHERS DE WISSEMBOURG
REDELSPERGER Frédéric	Dirigeants	Échelon Argent	0668190 - LES ARCHERS DE VOLGELSHEIM
BRESCH Jean-Louis	Dirigeants	Échelon Bronze	0668183 - SOCIETE DE TIR A L'ARC MULHOUSE
CARME Jean-Paul	Dirigeants	Échelon Bronze	0657132 - CIE ARC FOLSCHVILLER
DORMONT Marie	Dirigeants	Échelon Bronze	0652062 - LA FLECHE BRAGARDE
ERHART Brigitte	Dirigeants	Échelon Bronze	0668187 - MULHOUSE C.A.B.
LAUNET Monique	Dirigeants	Échelon Bronze	0608007 - LES ARCHERS VRIGNOIS
LOPEZ Christophe	Dirigeants	Échelon Bronze	0657126 - MONTIGNY LES METZ
MAIRE Denis	Dirigeants	Échelon Bronze	0654069 - CLUB DES ARCHERS DE VARANGEVILLE
MARCHESI Jean-Luc	Dirigeants	Échelon Bronze	0654070 - ARCHER CLUB HAUCOURT-MOULAIN
NIHOTTE Frédéric	Dirigeants	Échelon Bronze	0654070 - ARCHER CLUB HAUCOURT-MOULAIN
SCHWEITZER Pierre-André	Dirigeants	Échelon Bronze	0667157 - CIE D'ARCHERS DU PAYS DE HANAU
TOURNEUR Yvette	Dirigeants	Échelon Bronze	0654064 - CIE D'ARC DE CONFLANS EN JARNISY
BITSCH Jean-Luc	Entraîneurs	Échelon Argent	0668183 - SOCIETE DE TIR A L'ARC MULHOUSE
DUPREY Michel	Entraîneurs	Échelon Argent	0610009 - LES ARCHERS TROYENS
LARUE Philippe	Entraîneurs	Échelon Argent	0610009 - LES ARCHERS TROYENS
TRONQUOY Julien	Entraîneurs	Échelon Argent	0608003 - COMPAGNIE CHARLES DE GONZAGUE

Invitées d'honneur pour leurs résultats sportifs remarquables, Lisa ANDRE et Audrey MACHINET reçoivent un bouquet de fleurs et un bon d'achat en Archerie du Grand-Est d'une valeur de 200 euros remis à leurs présidents de clubs.

L'Assemblée Générale 2025 est fixée au samedi 15 février 2025. L'Assemblée Générale électorale 2024 est fixée au samedi 30 novembre 2024 en visioconférence.

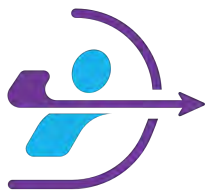
Tous les points de l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire du CRTA Grand-Est ayant été abordés, la séance est close à 16h10 après les remerciements du Président.

Julien BLATECKY

Président du CRTA-GE

Marie DORMONT

Secrétaire Générale



Annexes

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement			-	
	Frais de recherche et de développement			-	
	Concessions; brevets; droits similaires			-	
	Fonds commercial (1)			-	
	Autres immobilisations incorporelles			-	
	Avances et acomptes			-	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains			-	
	Constructions			-	
	Installations techniques; matériel et outillage industriels			-	
	Autres immobilisations corporelles			-	
	Immobilisations corporelles en cours			-	
	Avances et acomptes			-	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
	Participations évaluées selon mise en équivalence			-	
	Autres participations			-	
	Créances rattachées à des participations			-	
	Autres titres immobilisés			-	
Prêts			-		
Autres immobilisations financières			-		
Total (II)					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements			-	
	En-cours de production de biens			-	
	En-cours de production de services			-	
	Produits intermédiaires et finis			-	
	Marchandises			-	
	Avances et acomptes versés sur commande			-	
	CREANCES				
	Créances Clients et Comptes rattachés			-	
	Autres créances			-	
	Capital souscrit - appelé; non versé			-	
	Valeurs mobilières de placement			-	
	Disponibilités	225 864		225 864	258 120
	Charges constatées d'avance (3)			-	
	Total (III)	225 864		225 864	258 120
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			-		
Primes de remboursement des emprunts (V)			-		
Ecart de conversion Actif (VI)			-		
TOTAL ACTIF (I à VI)	225 864		225 864	258 120	
(1) Dont droit au bail					



BILAN PASSIF

Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	#NAME?		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	214 722	249 937
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-11 142	-16 926
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres (I)	203 580	233 011	
AUTRE FONDS PROPRES	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (II)		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
ACTIF CIRCULANT	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	-500	-500
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes (IV)	-500	-500	
Ecarts de conversion Passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	203 080	232 511	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
Résultat de l'exercice	-11 142	-16 926	

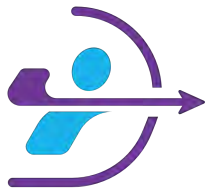


Budget prévisionnel 2024

Charges	
Achats	18 000,00 €
Carburants	3 000,00 €
Matériel sportif, vêtements et tenues	9 000,00 €
Fournitures administratives et informatiques	2 500,00 €
Récompenses championnats régionaux	3 000,00 €
Autres achats divers	500,00 €
Charges externes	97 000,00 €
Sous traitance et prestations	10 000,00 €
Locations, hébergements	25 000,00 €
Assurances	850,00 €
Aides et récompenses	15 000,00 €
Dépense exceptionnelle année olympique	2 000,00 €
Déplacements, missions et réceptions	40 000,00 €
Frais postaux, téléphone et internet	1 500,00 €
Services bancaires	250,00 €
Cotisations annuelles	400,00 €
Autres charges externes	2 000,00 €
Rémunération du personnel	97 000,00 €
Rémunérations	67 000,00 €
Charges sociales	30 000,00 €
Total des charges	212 000,00 €

Capture d'écran

Produits	
Produits d'exploitation	1 000,00 €
Prestations	1 000,00 €
Licences	100 000,00 €
Part régionale	100 000,00 €
Subventions	38 900,00 €
Subvention ANS	20 000,00 €
Subvention Région Grand Est	18 900,00 €
Aides	45 500,00 €
Aide à l'emploi FFTA	10 000,00 €
Aide à la création d'emplois (DRAJES)	24 000,00 €
Convention annuelle FFTA	11 500,00 €
Autres produits	24 100,00 €
Participations aux stages	14 000,00 €
Inscriptions aux concours de la DR	1 500,00 €
Participations arbitrage	8 600,00 €
Produits financiers	2 500,00 €
Intérêts livret bancaire	2 500,00 €
Total des produits	212 000,00 €



17 Février 2024

Aux Membres du Comité Régional de Tir à l'Arc du Grand Est

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'association pour l'exercice arrêté au 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

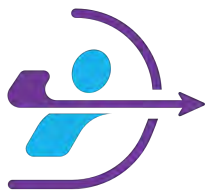
Nous avons procédé aux vérifications requises et nous pouvons certifier que les comptes, établis conformément aux principes comptables généralement admis en la matière, sont réguliers et sincères, et donnent une image de la situation financière, ainsi que du résultat de l'association.

Nous recommandons donc à l'Assemblée Générale de les approuver, et donner ainsi quitus au trésorier.

Nous tenons également à remercier le trésorier pour son travail ~~qui n'a pas été faite suite à une prise de fonction en milieu d'année.~~

Yvette CORNIAUX

Victor DA FONSECA



353 voix
possibles

Dépouillement Votes Délégués pour AG FFTA - AGO CRTA GE 17-02-2024

		Barré sur bulletin 5 voix	Barré sur bulletin 2 voix	Barré sur bulletin 1 voix
BLATECKY	Julien			
CELLIER	Lionel			
DELHAYE	Pierrick			
DELZONGLE	Nadège			
KIEFER	Patrick			
LOPEZ	Christophe			

		Voix contre POUR			Total de voix exprimées
BLATECKY	Julien	5x 28 = 140	2x 78 = 156	1x 50 = 50	346 / 435 353
CELLIER	Lionel	5x 27 = 135	2x 72 = 144	1x 49 = 49	328 / 435 353
DELHAYE	Pierrick	5x 29 = 145	2x 73 = 146	1x 50 = 50	341 / 435 353
DELZONGLE	Nadège	5x 29 = 145	2x 78 = 156	1x 50 = 50	351 / 435 353
KIEFER	Patrick	5x 21 = 105	2x 73 = 146	1x 35 = 35	286 / 435 353
LOPEZ	Christophe	5x 19 = 95	2x 62 = 124	1x 28 = 28	247 / 435 353

Nom-Prénom	Imbert Caroline	Nom-Prénom	Vallé-Ran Giulia
Signature 1er Scrutateur		Signature 2ème Scrutateur	

Nom-Prénom		Nom-Prénom	
Signature 3ème Scrutateur		Signature 4ème Scrutateur	